- Arrangement particulier relatif à la formation d'homologues (mécaniciens itinérants) de l'office des routes;
- Arrangement particulier relatif à la réalisation d'une étude de préfaisabilité en vue de l'implantation d'un complexe V intégré dans la cuvette centrale;
- Arangement particulier relatif à l'assistance technique en faveur des départements de l'environnement et de l'agriculture par l'affectation de 8 experts.

La partie canadienne a donné son accord de principe pour la réalisation de projets visant à la formation d'ouvriers dans le domaine forestier et à la commercialisation du bois et la mise à disposition d'une assistance alimentaire. D'autre part, des études se poursuivent sur la possibilité de réaliser un centre de soustirage sur ligne à haute-tension Inga-Shaba pour alimenter en énergie les villes de Kananga et Mbuji-Mayi.

Les deux hommes d'Etat ont exprimé leur désir de voir les experts des deux pays se rencontrer périodiquement, tour à tour au Canada et au Zaire, afin de procéder à l'évaluation du progrès de leur coopération.

Le ministre des Approvisionnements et Services du Canada, l'honorable Jean-Pierre Goyer, au terme de sa visite officielle au Zaire, remercie vivement au nom de sa délégation, le Conseil exécutif et le peuple zairois pour l'accueil chaleureux et amical qui lui a été réservé.

Les conversations se sont déroulées dans un climat de franche et cordiale compréhension, laquelle aidera à raffermir les relations entre les deux peuples.

Fait à Kinshasa, le 13 novembre 1977. Pour le gouvernement du Canada, le ministre des Approvisionnements et Services, Jean-Pierre Goyer. Pour le Conseil exécutif de la République du Zaire, le commissaire d'Etat aux Affaires étrangères et la coopération internationale, Umba-Di-Lutete.